

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ST BRIEUC - 2202 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 12/09/2025 - 8347 - 2011 B 00268 - 530 853 530 - AB COUVERTURE

AB COUVERTURE

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000,00 euros
Siège social : 1, VENELLE DU 19 MARS 1962
22400 COETMIEUX

RCS SAINT BRIEUC 530 853 530

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2024

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 25 NOVEMBRE 2024

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS
LE 30 JUIN 2024

Deuxième décision

L'associé unique, sur la base de son rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2024, ainsi que les opérations traduites dans ses comptes et résumées dans ses rapports.

Bénéfice de l'exercice	52 190,62 euros
------------------------	-----------------

A titre de dividende global à l'associé	43 000,00 euros
Soit 430,00 euros par titre	

Le solde	9 190,62 euros
----------	----------------

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 220 775,19 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 30 janvier 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 juin 2024 est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

L'associé unique déclare être informé que :

- Suite à la Loi de Finance pour 2013, les dividendes perçus, éligibles à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts, font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire de 12,8%, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable pour ceux qui ne souhaitent pas opter pour la Flat Tax.
- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associé unique reconnaît avoir été informé qu'en application de l'article L.131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par l'associé qui a le statut TNS dans la Société, son conjoint ou le partenaire auquel il est lié par un pacte civil de solidarité ou ses enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de son compte courant.

Il est précisé que, conformément à l'article 25 VI de la loi n° 2014-626 du 18 juin 2014, ces dispositions ainsi que celles de l'article L. 131-6-2 du Code de la sécurité sociale sont applicables aux cotisations et aux contributions de sécurité sociale dues au titre des périodes courant à compter du 1^{er} janvier 2015.

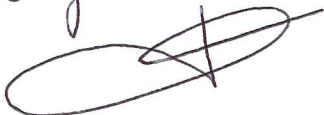
Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement de 40 %		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
30 juin 2021	35 000,00 euros Soit 350,00 euros par titre	0	0
30 juin 2022	45 000,00 euros Soit 450,00 euros par titre	0	0
30 juin 2023	45 000,00 euros Soit 450,00 euros par titre	0	0

Certifié conforme

La gérance

*leur copie certifiée conforme
à l'original*



SARL AB COUVERTURE

1 VENELLE DU 19 MARS 1962

22400 COETMIEUX

Dossier financier de l'exercice en Euros

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Activité principale de l'entreprise : Travaux de couverture par éléments

Nous vous présentons ci-après le dossier financier qui se décompose
ainsi :

Fait à LE HOULME

Le 10/07/2025

LORTHIOS SEBASTIEN

EXPERT COMPTABLE

*Pour copie certifiée conforme
à l'original*



SARL SILL EXPERTISE II

12 A RUE RICHARD DUFOUR

76770 LE HOULME

02/32/93/61/19

A.B

SARL AB COUVERTURE

1 VENELLE DU 19 MARS 1962

22400 COETMIEUX

COMPTES ANNUELS du 01/07/2023 au 30/06/2024

	Pages
- <i>Bilan actif-passif</i>	1 et 2
- <i>Compte de résultat</i>	3 et 4
- <i>Annexe</i>	5 à 15

SARL SILL EXPERTISE II

12 A RUE RICHARD DUFOUR

76770 LE HOULME

02/32/93/61/19

A.B

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 30/06/2024 12			Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	167 191.96	98 948.34	68 243.62	80 878.21	12 634.59	15.62
	Autres immobilisations corporelles	266 678.31	145 447.70	121 230.61	164 581.50	43 350.89	26.34
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
Total II		433 870.27	244 396.04	189 474.23	245 459.71	55 985.48	22.81
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	70 630.55		70 630.55	77 643.30	7 012.75	9.03
	En-cours de production de biens	7 791.18		7 791.18	19 093.06	11 301.88	59.19
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	117 814.81		117 814.81	75 704.29	42 110.52	55.63
	Autres créances	14 353.14		14 353.14	19 703.94	5 350.80	27.16
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement	22 536.00		22 536.00	21 880.00	656.00	3.00
	Disponibilités	119 732.97		119 732.97	147 552.78	27 819.81	18.85
	Charges constatées d'avance (3)	4 132.48		4 132.48	2 246.06	1 886.42	83.99
	Total III	356 991.13		356 991.13	363 823.43	6 832.30	1.88
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		790 861.40	244 396.04	546 465.36	609 283.14	62 817.78	10.31

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

A.B

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 30/06/2024 12	Exercice N-1 30/06/2023 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 000.00	1 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	100.00	100.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	211 584.57	202 170.99	9 413.58	4.66
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	52 190.62	54 413.58	2 222.96	4.09
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement	4 609.37	5 546.87	937.50	16.90
	Provisions réglementées				
	Total I	269 484.56	263 231.44	6 253.12	2.38
PROVISIONS	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
DETTE (I)	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
Comptes de Régularisation	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	110 002.72	118 419.10	8 416.38	7.11
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	1 880.40	4 732.60	2 852.20	60.27
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	2 000.00	49 954.12	47 954.12	96.00
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 152.72	136 399.41	16 246.69	11.91
	Dettes fiscales et sociales	36 585.88	36 246.47	339.41	0.94
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	718.20		718.20	
	Autres dettes	3 022.32	300.00	2 722.32	907.44
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	2 618.56		2 618.56	
	Total IV	276 980.80	346 051.70	69 070.90	19.96
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		546 465.36	609 283.14	62 817.78	10.31

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

205 748.80 270 562.50

A.B

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 546 465.36 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 1 089 809.55 Euros et dégageant un bénéfice de 52 190.62 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	TOTAL		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	167 651		8 337
Installations générales agencements aménagements divers	73 256		
Matériel de transport	192 445		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 292		593
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	434 645		8 930
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières			
TOTAL			
TOTAL GENERAL	434 645		8 930

		Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
		Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			8 797	167 192	167 192
Installations générales agencements aménagements divers				73 256	73 256
Matériel de transport			908	191 537	191 537
Matériel de bureau et informatique, Mobilier				1 885	1 885
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL			9 705	433 870	433 870
Participations évaluées par mises en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts, autres immobilisations financières					
TOTAL					
TOTAL GENERAL			9 705	433 870	433 870

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales agencements aménagements constr.					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		86 773	20 972	8 797	98 948
Installations générales agencements aménagements divers		19 213	7 172		26 385
Matériel de transport		82 412	36 501	908	118 005
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		787	271		1 058
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	189 185	64 915	9 705	244 396
	TOTAL GENERAL	189 185	64 915	9 705	244 396
Ventilation des dotations de l'exercice		Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
					Dotations Reprises
Frais étab.rech.développ.	TOTAL				
Autres immob.incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.		20 972			
Instal.générales agenc.aménag.divers		7 172			
Matériel de transport		36 501			
Matériel de bureau informatique mobilier		271			
Emballages récupérables et divers					
	TOTAL	64 915			
	TOTAL GENERAL	64 915			

A.B

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	117 815	117 815	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	1 861	1 861	
Taxe sur la valeur ajoutée	12 181	12 181	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	312	312	
Charges constatées d'avance	4 132	4 132	
TOTAL	136 300	136 300	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	183	183		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	109 820	38 588	71 232	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	120 153	120 153		
Personnel et comptes rattachés	8 549	8 549		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 781	9 781		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	17 163	17 163		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	1 093	1 093		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	718	718		
Groupe et associés	1 880	1 880		
Autres dettes	3 022	3 022		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 619	2 619		
TOTAL	274 981	203 749	71 232	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	39 059			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	47 473			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.	1 880			

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

[illegible]

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	11 140
Autres créances	167
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	11 306

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	183
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 983
Dettes fiscales et sociales	1 032
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	3 022
Total	6 220

A.B

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	4 132
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	4 132
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	2 619
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	2 619

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

ANNEXE

Exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			67 000		67 000
Amortissements					
- cumuls exercices antérieurs			5 369		5 369
- dotations de l'exercice					
Total			5 369		5 369
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs			9 750		9 750
- exercice					
Total			9 750		9 750
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			14 268		14 268
- entre 1 et 5 ans			47 560		47 560
- à plus de 5 ans					
Total			61 828		61 828
Valeur résiduelle					
- à un an au plus			6 700		6 700
- entre 1 et 5 ans					
- à plus de 5 ans					
Total			6 700		6 700